



ACAF

Association
canadienne
des ataxies
familiales

Fondée par Claude St-Jean

*(Autrefois
l'Association
Canadienne
de l'Ataxie
de Freidriech)*

3800,
rue Radisson
suite 110
Montréal, QC
H1M 1X6

Fondation
Claude St-Jean

Bourses
de
recherches
sur
les
ataxies
familiales

ACAF
Fondation Claude St-Jean



ACAF

Association
canadienne
des ataxies
familiales

Fondée par Claude St-Jean

*(Autrefois
l'Association
Canadienne
de l'Ataxie
de Freidriech)*

3800,
rue Radisson
suite 110
Montréal, QC
H1M 1X6

Fondation
Claude St-Jean

Madame, Monsieur

L' Association canadienne des ataxies familiales – **Fondation Claude St-Jean** a mis sur pied un programme de bourses d'excellence destiné aux étudiants gradués faisant de la recherche sur les ataxies héréditaires. Il s'agit de trois bourses de 20 000\$ par année. La date limite pour demander ces bourses est le 30 avril 2009.

Le formulaire de demande de bourses est disponible en français et en anglais soit en écrivant à : Association canadienne des ataxies familiales – **Fondation Claude St-Jean** , 3800, rue Radisson, suite 110, Montréal, QC H1M 1X6, soit par demande téléphonique au 514-321-8684, soit par fax au 514-899-1587 ou encore par courriel à ataxie@lacaf.org

Admissibilité

1. Les candidats doivent être des étudiants gradués faisant des recherches sur les ataxies héréditaires et inscrits dans un programme menant à l'obtention d'une maîtrise ou d'un doctorat.
2. Les bourses sont renouvelables, en autant que les candidats rencontrent toujours les critères d'admissibilité et qu'une demande complète ainsi qu'un rapport de progrès soient soumis à la prochaine date d'échéance.
3. Les candidats doivent soumettre un original et trois copies du formulaire de demande de bourses à :

ACAF
3800, rue Radisson, suite 110
Montréal (Québec)
H1M 1X6

4. Date Limite: **30 avril 2009**

WWW.LACAF.ORG



ACAF

Association
canadienne
des ataxies
familiales

Fondée par Claude St-Jean

*(Autrefois
l'Association
Canadienne
de l'Ataxie
de Freidrich)*

3800,
rue Radisson
suite 110
Montréal, QC
H1M 1X6

Fondation
Claude St-Jean

Documents nécessaires lors de la soumission du formulaire de demande

- Une copie officielle de tous les relevés de notes universitaires.
- Une liste des bourses et distinctions obtenues.
- Un aperçu des objectifs de carrière.
- Une liste des publications et communications des cinq dernières années.
- Deux lettres de recommandation.
- Une lettre de support du superviseur.
- Un plan du projet de recherche, une page maximum (simple interligne, dactylographié). Les objectifs, l'hypothèse, l'approche, le plan de recherches et les résultats anticipés doivent y figurer.
- Le CV du superviseur, incluant une liste des fonds obtenus, une liste des publications des cinq dernières années et une liste des étudiants et stagiaires post-doctoraux avec l'année de complétion.
- La demande de bourses dûment complétée.
- Un original de la demande et trois copies.

.....

L' ASSOCIATION CANADIENNE DES ATAXIES FAMILIALES.
Fondation Claude St-Jean

A pour buts de :

- **Grouper** en association les **personnes qui sont atteintes d'ataxie familiale** et les personnes qui sont impliquées sur le plan personnel par le soutien ou sur le plan professionnel via les soins ou la recherche.
 - **Sensibiliser les professionnels de la santé, les décideurs politiques et la population en général à la maladie** ainsi que ses impacts sur la santé physique et psychologique, sur l'emploi et sur les aspects financiers des personnes atteintes.
 - **Promouvoir, protéger et développer les intérêts** économiques, sociaux, professionnels et de loisirs des personnes ataxiques.
 - **Faire avancer la recherche sur les ataxies familiales en vue d'intervenir tant sur les causes que sur les effets.**
 - **Informé les membres** et les partenaires des activités relatives aux ataxies familiales (recherche, publications, activités, etc.) **en éditant une revue.**
 - **Organiser et tenir des conférences**, réunions, expositions pour fins d'informations.
 - **Générer des revenus** par le biais de campagne de levée de fonds, d'activités, de souscriptions volontaires, de demandes de subventions, commandites, et de legs testamentaires, afin de réaliser la mission de l'Association.
-